

Académie de la Guadeloupe Ecole Maternelle Bébian 0590 82 10 40	Enseignant (e): _____	Classe : _____
	Année scolaire : _____	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (Les zones grisées sont à remplir impérativement)

IDENTITE DE L'ELEVE	ADRESSE DE RESIDENCE
Nom : _____	Adresse : _____
Prénom 1 : _____	_____
Prénom 2 : _____	Code Postal : _____
Prénom 3 : _____	Commune : _____
Sexe : Féminin - Masculin Né(e) le : ____/____/____	

Lieu de naissance

Pays : _____	Département : _____	Commune : _____
--------------	---------------------	-----------------

RESPONSABLES LEGAUX

PÈRE	
Nom : _____	Adresse : _____
Prénom : _____	_____
Adresse courriel : _____@_____	Code postal : _____
Autorité parentale : • Oui • Non	Commune : _____
Profession : _____	Téléphones Domicile : _____
	Portable : _____
	Travail : _____ n° de poste : _____

MÈRE	
Nom de jeune fille : _____	Adresse : _____
Prénom : _____	_____
Nom d'usage : _____	Code postal : _____
Adresse courriel : _____@_____	Commune : _____
Autorité parentale : • Oui • Non	Téléphones Domicile : _____
Profession : _____	Portable : _____
	Travail : _____ n° de poste : _____

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL (personne physique ou morale : copie du jugement)

Organisme : _____	Numéro : _____ Adresse : _____
Personne référente : _____	_____
Fonction : _____	(si différente de celle de l'élève)
Adresse courriel : _____@_____	Code postal : _____
Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non	Commune : _____

Téléphones Domicile : _____ Portable : _____ Travail : _____ n° de poste : _____
--

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT

Je soussigné(e) _____, autorise l'enseignant (e) de mon enfant à le confier aux personnes dont les noms suivent à l'issue de la classe du matin et/ou de l'après-midi, et en cas d'urgence. Au cas où mon enfant mangerait à la cantine, il sera confié aux responsables de la commune, chargés d'assurer le service du midi.

N'hésitez pas à mettre plusieurs personnes, en cas d'impossibilité des uns et des autres.

(cochez)

NOM	Lien avec l'enfant	Adresse	Téléphone(s)	A appeler en cas d'urgence	Autorisé à prendre l'enfant

AUTORISATIONS Pour l'année scolaire
Entourer pour chaque question OUI ou NON

1) J'autorise, pour la présente année scolaire, mon enfant à participer aux sorties éducatives et aux activités organisées à l'extérieur de l'école.

OUI ☐ NON ☐

2) Les accompagnateurs sont autorisés à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

OUI ☐ NON ☐

3) Dans le cadre des activités scolaires, dans un but pédagogique, des photographies ou des séquences vidéo pourront être faites. D'autre part, nous ferons des photos de classe comme chaque année. Autorisez-vous votre enfant à figurer dans ces réalisations :

OUI ☐ NON ☐

4) Dans le cadre des activités scolaires, j'autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport nécessaires pour les déplacements

OUI ☐ NON ☐

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Garderie matin	Oui ☐	Non ☐	
Garderie soir	Oui ☐	Non ☐	
Restaurant scolaire	Oui ☐	Non ☐	

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui ☐ Non ☐

Individuelle Accident : Oui ☐ Non ☐

Date de fin de contrat :

Compagnie d'assurance: _____

N° de police d'assurance : _____

AUTORISATION (à remplir par les deux parents)

Mère : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves ; (ne cocher qu'en cas de refus)

Père : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves ; (ne cocher qu'en cas de refus)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature :

Signature :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent

(Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez l'école.

